

0. DOCUMENT D'ANNONCE DE LA PASSATION

| | |
|---|---|
| Numéro de la passation : | Nom de la passation : |
| Appel d'offres No : MC CSC 2022 – 98 | Contrat cadre de transport, prise en charge administrative et dédouanement des marchandises pour le bureau de Mercy Corps DRC |
| Langue(s) de correspondance : | Lieu de livraison des produits : |
| Français | <u>GOMA : N°021, AV. Bougainvillier 1, Q. Les Volcans, Commune et Ville de Goma, NordKivu en RD Cong</u> |

L'organisation **MERCY CORPS** lance un appel d'offres pour un Contrat cadre de service de transport, prise en charge administrative et dédouanement des marchandises pour le bureau de Mercy Corps DRC pour sa mission dans ce même pays. Nous invitons les Prestataires œuvrant dans ce domaine et ayant leurs licences d'exploitations en RDC*, à soumettre leurs offres selon les modalités spécifiées ci-dessous :

| |
|---|
| Date de publication : |
| 18 janvier 2023 |
| Lieu de ramassage du dossier de passation : |
| 1. Bureau Mercy Corps Goma situé au : n ° 21 de l'avenue Bougainvillier, Q. Les Volcans, Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo ; 2. Bureau Mercy Corps Bukavu situé au : n ° 3, avenue du Lac, Nguba Commune d'Ibanda Bukavu, Sud Kivu, RDC 3. Internet : www.kivu10.org , www.bizcongo.com et www.mercycorps.org/tenders 4. Bureaux de la FEC à Goma et à Bukavu, 5. Cluster Logistique Nord Kivu, 6. Autres : Partager le dossier d'appel d'offres par mail à quelques opérateurs connus du Secteur. |
| Date limite de réception des questions des fournisseurs |
| 23 janvier 2023 à 17h00 ; heure de l'Est de la RDC |
| Date limite de réponse aux questions des fournisseurs |
| 27 janvier 2023 à 17h00 ; heures de Goma |
| Date limite pour la soumission de l'offre |
| 05 février 2023 à 23h59 ; heure de l'Est de la RDC |
| Modes et adresses de soumission des offres |
| Soumettre les offres en version PAPIER OU ÉLECTRONIQUE aux adresses suivantes : en version Papier à : <ul style="list-style-type: none">- Bureau Mercy Corps Goma situé au : n ° 21 de l'avenue Bougainvillier, Q. Les Volcans, Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo- Bureau Mercy Corps Bukavu situé au : n ° 3, avenue du Lac, Nguba Commune d'Ibanda Bukavu, Sud Kivu, RDC Ou en version électronique à : drc tenders submissions@mercycorps.org avec mention « MC CSC 2022 98 » dans l'objet de l'email ou sur l'enveloppe. Un seul de ces modes suffit pour soumettre votre offre. |
| Date d'ouverture des plis et évaluation des offres |
| 09 février 2023 |

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



Visite technique du/des fournisseur(s) si nécessaire

Avant le 20 février 2023

Octroi du marché (notification de succès et d'insuccès)

Avant le 28 février 2023

Début du contrat

Avant le 20 mars 2023

Note : - les dates ci-dessus sont à titre indicatif
- Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre en retard.

Pour toutes questions concernant cet appel d'offre, écrivez-nous à : drc-tender-questions@mercy Corps.org

Critères d'éligibilité

* Afin d'attester de leur existence légale, les entreprises souhaitant soumettre leurs offres devront **OBLIGATOIREMENT** fournir dans leurs dossiers d'offre, les documents suivants **(critères d'éligibilité)** :

- **Notification du numéro d'impôt ou copie d'un des documents suivants mentionnant le numéro d'impôt** : attestation de la situation fiscale en cours de validité, preuve de paiement des obligations fiscales du redevable, attestation de gestion par la CDI pour les *entreprises, les associations et les professions libérales*,
- **Enregistrement au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, RCCM et A partir de 20000 USD** : Statuts notariés pour les sociétés commerciales,
- **Preuve de paiement des impôts professionnel et exceptionnel sur les rémunérations** de moins de trois mois pour les *entreprises et les Asbl* ou Attestation de la situation fiscale en cours de validité (*pour les entreprises*),
- **Identification nationale pour les entreprises**,
- **Coordonnées bancaires** : Nom de la banque ; Direction générale de la Banque ; Swift Code ; Code Branch ; compte bancaire pour les *entreprises, les associations et les professions libérales*,
- **Preuves d'assujettissement à la TVA** : déclaration de la TVA auprès de la DGI ou CDI ou preuves de paiement mensuel auprès de la DGI ou CDI (trois derniers mois) ou encore Preuve de présence de l'entreprise sur le répertoire de la DGI des redevables et contribuables actifs assujettis à la TVA pour les *entreprises*,
- **Statuts notariés** pour les *associations*,
- **ASBL au niveau provincial : Certificats d'enregistrement** : division de la justice, division du plan et des affaires sociales (non obligatoires si autorisation provisoire du Gouverneur de province présentée seule pour les *associations*),
- **ASBL au niveau national : Personnalité juridique finale** (Arrêté du ministre national de la justice ou F92),
- **EUP : Arrêté ministériel portant autorisation de fonctionnement de l'EUP pris par le ministre de tutelle.**

Critères d'éligibilité supplémentaires : **Agrément du soumissionnaire en tant que Commissionnaire en Douane**

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



1. Invitation à Passation

| | |
|---|---|
| Nom de la Passation : Contrat de Service Cadre de transport, prise en charge administrative et dédouanement des marchandises | Appel d'offre No : AO MC CSC 2022-98 |
| Lieu : Goma, Province du Nord Kivu, République Démocratique du Congo | Langue(s) de correspondance : Français |
| A propos de Mercy Corps Mercy Corps est une Organisation Non Gouvernementale de droit américain qui exécute des activités humanitaires et de développement en RD Congo. Mercy Corps est opérationnelle en RD Congo depuis août 2007 et son bureau national est Situé à Goma dans la Province du Nord-Kivu avec plusieurs bureaux terrain dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. Les activités clés de Mercy Corps en RDC se concentrent sur l'approvisionnement en eau, assainissement et les services d'hygiène (WASH) dans les zones de déplacement internes. Mais également sur des infrastructures WASH à grande échelle et le développement de l'offre de services dans les centres urbains. Mercy Corps met également en place des programmes de sécurité alimentaire, d'appui à la bonne gouvernance, et de relance économique avec une tendance croissante vers des programmes de transition et de développement intégré. Actuellement, Mercy Corps développe des programmes d'urgence, de résilience et de développement durable dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Actuellement, Mercy Corps développe de programme de prévention a la propagation de la maladie à virus d'Ebola qui ont sévi depuis le 1er août 2018 dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Pour ses activités programmatiques, Mercy Corps cherche un/des prestataire(s) qualifié(s) dans le secteur de transport, prise en charge administrative et dédouanement des marchandises pour son Bureau/activités en République Démocratique du Congo. | |

Questions et réponses (Q&R)

Merci de soumettre vos questions éventuelles par écrit à : drc-tender-questions@mercy Corps.org

Dernier jour pour soumettre les questions :

Cfr document d'annonce de la passation ci-dessus

Les questions seront répondues avant le :

Cfr document d'annonce de la passation ci-dessus

Les questions recevront une réponse via : drc-tender-questions@mercy Corps.org ainsi que toutes les adresses utilisées pour la publication de ce dossier de passation.

Séance de Q&R : P/A

Date/Heure : P/A

Emplacement: P/A

Point de contact : P/A

Liste de contrôle des documents

Les documents suivants sont contenus dans ce Dossier de passation :

- ✓ Invitation à Passation
- ✓ Conditions générales de la Passation
- ✓ Critères et soumissions
- ✓ Fiche de prix proposés
- ✓ Formulaire d'informations concernant le Fournisseur
- ✓ Termes de Références/Spécifications techniques/Détail Quantitatif Estimatif (DQE/BOQ)

2. Conditions générales de la Passation

Mercy Corps sollicite des offres pour les marchandises, services et/ou travaux décrits et résumés dans ces documents, et conformément aux procédures, conditions et modalités contractuelles présentées ici. Mercy Corps se

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)

réserve le droit de modifier la quantité de travail/de matériel spécifiée dans le dossier de passation sans aucune modification dans le prix unitaire ou autres termes et conditions et d'accepter ou de rejeter la totalité ou une partie des offres soumises.



2.1 Politique Anti-corruption de Mercy Corps

Mercy Corps interdit formellement:

- Toute forme de corruption en relation avec ses activités
Cette interdiction inclut toute *demande* émanant de la part d'un employé, d'un consultant ou d'un agent de Mercy Corps visant à obtenir quelque bien de valeur ou somme d'argent en échange de l'accord ou du rejet de cette personne au sujet de l'attribution d'un contrat ou au contrat une fois attribué. Cette interdiction s'applique également à toute *offre* émanant d'une entreprise ou d'une personne qui tenterait de fournir quelque bien de valeur ou somme d'argent à un employé, consultant ou agent de Mercy Corps en échange de son accord ou de son rejet concernant l'attribution d'un contrat.
- Conflits d'intérêts dans l'attribution ou la gestion de contrats
Si une entreprise est détenue directement ou indirectement, en totalité ou en partie, par un employé de Mercy Corps ou par une personne apparentée à un employé de Mercy Corps, l'entreprise doit veiller à ce lien soit divulgué par les deux parties dans le cadre de la soumission ou préalablement à celle-ci.
- Partage ou obtention d'informations confidentielles
Mercy Corps interdit à ses employés de partager, et aux soumissionnaires d'obtenir, des informations confidentielles liées à cette sollicitation, y compris toute information concernant les estimations de prix de Mercy Corps, les soumissionnaires concurrents, les offres concurrentes, etc. Toute information fournie à un soumissionnaire doit être fournie à tous les autres soumissionnaires.
- Collusion entre les soumissionnaires
Mercy Corps exige une concurrence équitable et ouverte entre les sollicitations. Deux entreprises (ou plus) détenues ou contrôlées par la/les même(s) personne(s) ne peuvent soumettre d'offres concurrentes pour répondre à une sollicitation. Les entreprises qui soumettent des offres ne peuvent partager leurs prix ou d'autres informations, ni prendre de mesure destinée à pré-déterminer quelle sera l'entreprise qui remportera la sollicitation et quel prix sera payé.

Toute violation de ces interdictions, ainsi que toutes les preuves associées, doivent être signalées à :

<http://mercy Corps.org/integrityhotline>

Mercy Corps conduira une enquête approfondie sur ces allégations et prendra les mesures appropriées au besoin. Toute entreprise ou toute personne participant à l'un des comportements interdits ci-dessus verra ses actions signalées aux autorités compétentes, fera l'objet d'une enquête approfondie, verra son offre refusée et/ou son contrat résilié et ne sera plus éligible pour soumettre de nouvelles offres à Mercy Corps pour tout futur contrat. Les employés participant à de telles actions seront licenciés.

Les violations seront également signalées aux donateurs de Mercy Corps, qui peuvent également choisir d'enquêter sur celles-ci, d'exclure ou de suspendre les entreprises et leurs propriétaires de tout contrat financé en partie par le donateur, que ce soit avec Mercy Corps ou toute autre entité.

2.2 Base de la Passation:

- Toutes les offres doivent être soumises conformément à ces instructions, et tous les documents demandés doivent être fournis, y compris (sans s'y limiter) les informations spécifiques au fournisseur, les spécifications techniques, les plans, le détail quantitatif estimatif et/ou les délais de livraison). Si un document demandé n'est pas fourni, une raison devrait être donnée pour son omission dans une fiche pour les exceptions.
- Aucun répondant ne peut ajouter, omettre ou modifier un article, un terme ou une condition du présent document.

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



- Si les fournisseurs ont des demandes et des conditions supplémentaires, celles-ci doivent être stipulées dans une fiche pour les exceptions.
- Chaque soumissionnaire ne pourra fournir qu'une seule réponse.
- **Chaque offre est valable pour une période de [180 jours] à compter de sa date de soumission.**
- Toutes les offres doivent indiquer si elles incluent les taxes, les paiements obligatoires, les redevances et/ou les droits, y compris la TVA, le cas échéant.
- Les fournisseurs doivent s'assurer que les offres financières sont exemptes d'erreurs de calcul. Si des erreurs sont identifiées pendant le processus d'évaluation, le prix unitaire prévaudra. En cas d'ambiguïté sur le prix unitaire, le Comité de sélection peut choisir de disqualifier l'offre.
- Toute demande de clarification concernant le projet et non traitée dans les documents écrits fournis doit être présentée à Mercy Corps par écrit. La réponse à toute question soulevée par écrit par un soumissionnaire sera émise à ce soumissionnaire en question. Il peut arriver que Mercy Corps choisisse de fournir des clarifications à tous les soumissionnaires. Une des conditions de cette passation est qu'aucune clarification ne peut être considérée comme remplaçant, contredisant, complétant ou altérant les conditions ici présentes, à moins qu'elle ne soit faite par écrit en tant qu'addenda à la Passation et signée par Mercy Corps ou son représentant désigné.
- Cette Passation n'oblige pas Mercy Corps à exécuter un contrat et n'engage pas Mercy Corps à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission des offres. En outre, Mercy Corps se réserve le droit de rejeter toute offre, si une telle action est considérée dans le meilleur intérêt de Mercy Corps.

2.3 Éligibilité des Fournisseurs

Les Fournisseurs ne peuvent soumissionner, et seront rejetés comme inéligibles, s'ils :

- Ne sont pas des sociétés enregistrées
- Sont en faillite ou en train de faire faillite
- Ont été reconnus coupables d'activités illégales/corrompues et/ou de conduite non professionnelle
- Ont commis de sérieuses fautes professionnelles
- N'ont pas rempli leurs obligations liées au paiement de cotisations sociales et d'impôts
- Se sont rendus coupables de fausses déclarations graves en fournissant des informations
- Sont en violation des politiques décrites dans la Politique Anti-corruption de Mercy Corps
- Le fournisseur (ou les dirigeant du fournisseur) figure sur la liste des parties sanctionnées émises par : ou est actuellement exclu ou disqualifié de la participation à cette transaction par : le Gouvernement des États-Unis ou le Siège de l'Organisation des Nations Unies aux États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union Européenne, les Nations Unies, d'autres gouvernements nationaux ou des organismes internationaux publics.

Les critères d'éligibilité supplémentaires, s'il y en a, sont indiqués dans la section 3.2 du présent Dossier de passation.

2.4 Documents de réponse

Les soumissionnaires doivent soumettre une offre dans leur propre format et s'assurer qu'elle contient tous les documents requis et les renseignements précisés dans la présente passation. Lorsqu'une fiche de prix proposés détaillée est incluse dans le Dossier de passation, le soumissionnaire doit la compléter et la soumettre avec le reste de son offre.

2.5 Acceptation d'une réponse positive

La documentation soumise par les soumissionnaires sera vérifiée par Mercy Corps. Le soumissionnaire auquel le projet sera remis devra signer un contrat pour le montant convenu.

2.6 Certification en matière de terrorisme

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



La politique de Mercy Corps est de se conformer aux principes humanitaires et aux lois et réglementations des États-Unis, de l'Union Européenne, des Nations Unies, du Royaume-Uni, des pays hôtes et d'autres donateurs concernés concernant les transactions avec des personnes ou des entités responsables de fraudes, de transfert illicite de déchets, d'abus, de trafic d'êtres humains, de corruption ou d'activités terroristes. Ces lois et règlements interdisent à Mercy Corps de traiter ou de fournir un soutien à toute personne physique ou morale qui fait l'objet de sanctions gouvernementales, des réglementations des donateurs ou de lois interdisant les transactions ou le soutien à ces tierces parties.

3. Critères et soumissions

3.1 Termes du contrat

Mercy Corps a l'intention d'attribuer à une ou plusieurs entreprise(s) ou organisme(s) un contrat de type : **Prix fixe**
Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) devra (devront) se conformer à l'énoncé des travaux et aux termes et conditions du contrat subséquent. Le contrat prévu est disponible sur demande du soumissionnaire en cas de besoin.

3.2 Critères d'éligibilité spécifiques

Les critères d'éligibilité doivent être remplis et les pièces justificatives correspondantes énumérées ci-dessous dans la section « Soumissions de la passation » **doivent** être soumis avec les offres. Les soumissionnaires qui ne soumettraient pas ces documents peuvent être **disqualifiés** pour toute autre évaluation technique ou financière.

3.2.1 Critères d'éligibilité :

Être une entreprise ou société de droit Congolais remplissant les critères d'éligibilité ci-après : **Cfr document d'annonce de la passation à la page 2.**

3.2.2 Critères supplémentaires : Agrément du soumissionnaire en tant que Commissionnaire en Douane

3.3 Soumissions de la Passation

Les documents et les informations requises énumérés dans les soumissions de la passation sont nécessaires afin de soutenir les critères d'éligibilité et d'effectuer des évaluations techniques (et de diligence raisonnable) des offres reçues. Même si l'absence de ces documents et/ou informations ne signifie pas la disqualification obligatoire des fournisseurs, l'absence de ces éléments pourra avoir un impact négatif important sur l'évaluation technique d'une offre.

Documents nécessaires pour effectuer les évaluations technique, financières et la vérification diligente supplémentaire :

1. Agrément de commissionnaire en douane délivrée par l'Autorité compétente
2. La « **Matrice de prix** » ou offre de prix détaillée accompagnée de notes explicatives si nécessaire.
3. **Au moins trois (3) Références clients** (et pièces justificatives) dans ce domaine d'activité en spécifiant les noms, adresses mails et coordonnées téléphoniques. Mercy Corps se réserve le droit de contacter ces références sans en avertir le soumissionnaire. **Fournir des attestations des services rendus, si disponibles.**
4. Feuille d'information du fournisseur – Template Mercy Corps
5. Termes de paiement
6. Lettre d'Accompagnement de l'Offre –Template Mercy Corps
7. Une offre technique comprenant les preuves, les documents et les détails permettant d'évaluer les critères 1), 2), 5)
8. Une copie des états financiers audités des deux (2) dernières années. (Bilan et comptes des résultats)
9. Détail de la composition de la **flotte de véhicules du soumissionnaire. Présenter au moins cinq (5) cartes grises.**

Prix proposé :

Le Prix proposé est utilisé pour déterminer quelle offre représente la meilleure valeur et sert de base de négociation avant l'attribution d'un contrat. En tant que contrat à prix fixe, le prix du contrat à attribuer sera un prix fixe tout compris, soit sous la forme d'un prix fixe total, soit d'un prix fixe par unité/livvable. Aucun profit, frais, taxe ou coût

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



supplémentaire ne peut être ajouté après la signature du contrat. Les soumissionnaires doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le prix total, tels qu'indiqués dans la Pièce jointe 2 - Modèle de la Fiche Offre de Prix. Tous les éléments doivent être clairement étiquetés et inclus dans le prix total offert.

Assujettissement à la TVA :

Mercy Corps travaillera avec un/des. Fournisseur(s) assujetti(s) ou non à la TVA, cet élément faisant partie des critères d'évaluation administrative. Mercy Corps fournira la documentation justifiant cette exemption aux fournisseurs.

Les soumissionnaires sont donc priés de fournir une cotation qui mentionne clairement les prix sans TVA, **car ils sont ou pas assujettis à la TVA.**

Les fournisseurs doivent également inclure à leur offre les droits de douane si applicables.

3.4 Devise

Les offres doivent être soumises en : USD

Les paiements seront effectués en : USD

3.5 Évaluation de la Passation (selon la Méthode LPTA)

Sur la base des soumissions ci-dessus, un Comité de passation de Mercy Corps procédera à un processus d'évaluation des passations. Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les offres, et d'accepter la/les offre(s) jugée(s) être dans le meilleur intérêt de Mercy Corps. MC ne sera pas responsable ni ne paiera les dépenses ou les pertes qui pourraient être engagées par un soumissionnaire dans la préparation de sa passation.

Les évaluations seront effectuées comme décrit dans les sous-sections suivantes :

3.5.1 Évaluation technique

Prix le plus Bas Techniquement Acceptable (LPTA)

Le Comité de passation de Mercy Corps effectuera une évaluation technique qui évaluera les critères techniques sur une base acceptable/insuffisant. Les offres du fournisseur **doivent respecter la norme technique minimale** établie ici afin de recevoir une note de passage. Tout soumissionnaire qui reçoit une note d'insuffisance sur un critère sera automatiquement disqualifié du processus de passation.

Seuls les soumissionnaires satisfaisant à tous les critères passeront à la prochaine étape d'évaluation.

Les critères Acceptable/Insuffisant sont définis comme suit :

| Critères | Notation à l'évaluation |
|---|--------------------------|
| Le délai moyen de traitement des dossiers de dédouanement (cargos aériens) entre la sollicitation de Mercy Corps et livraison. (Maximum 5 jours ouvrables) | Acceptable / Insuffisant |
| Délai moyen de traitement des dossiers (cargos maritime) entre la sollicitation de Mercy Corps et la livraison à Goma/Bukavu : voir traitement des deux cas pratiques pour référence évaluation ce délai de livraison dont pour les vivres 4 semaines et pour les tuyaux 14 jours ouvrables | Acceptable / Insuffisant |
| Capacité de préfinancement d'au moins 50 000 USD appréciable par la présentation des états financiers datant de moins de trois mois à dater de la publication de cet AO | Acceptable / Insuffisant |
| Capacité de transport de marchandise depuis le point d'entrée de la cargaison y compris le Kenya jusqu'à la destination finale-lieu de livraison évaluable par la composition et l'importance de son parc automobile ou celui de ses partenaires (minimum 5 véhicules avec cartes grise annexées) | Acceptable / Insuffisant |
| Références : Au moins 3 références d'autres clients pour le même type de prestations | Acceptable / Insuffisant |

| | |
|---|--------------------------|
| Liste du Personnel clé en charge de la gestion des dossiers à mettre à la disposition de Mercy Corps par le prestataire + CV des principaux gestionnaires (minimum 2 CV avec formation reçues en douane /transit / commerce international / transport et logistique) ou expérience dans la gestion des contrats | Acceptable / Insuffisant |
| Expérience minimale de 05 ans dans la gestion des opérations de transport et dédouanement en contexte d'urgences opérationnelles des institutions internationales ou des ONG exerçants dans l'humanitaire en Afrique en général et en RDC en particulier | Acceptable / Insuffisant |

3.5.2 Évaluation financière et analyse de prix/coût

Tous les fournisseurs ayant satisfait aux critères techniques passeront à l'évaluation financière, où l'offre la plus basse sera acceptée en tant que soumissionnaire(s) retenu(s) en supposant que le prix soit jugé juste et raisonnable et soumis à la vérification préalable supplémentaire à la section 3.5.3.

3.5.3 Diligence raisonnable supplémentaire

À la fin des évaluations techniques et financières, Mercy Corps peut choisir de s'engager dans des processus de diligence raisonnable supplémentaires avec un ou plusieurs fournisseurs en particulier. Le but de ces processus est de s'assurer que Mercy Corps s'engage avec des fournisseurs réputés, éthiques et responsables, possédant les fonds et la capacité suffisants pour s'acquitter des obligations du contrat. Une vérification diligente supplémentaire peut prendre la forme des processus suivants (sans toutefois s'y limiter)

- Vérifications des références
- Visites des installations du fournisseur
- Analyse des états financiers audités

Toute autre méthode documentée appropriée donnant à Mercy Corps une confiance accrue dans la capacité du fournisseur à mener le projet à bien.

4. Formulaire de l'offre

Les soumissionnaires doivent soumettre leur propre offre indépendante incluant au moins (sans toutefois s'y limiter) :

- Tous les documents requis dans la section « Critères d'éligibilité » du présent Dossier de passation
- Tous les documents requis dans la section « Soumissions de la Passation » du présent Dossier de passation
- Toutes les informations répertoriées dans la section « Documents comprenant l'offre » ci-dessous

Toutes les offres doivent être dûment signées (y compris le titre professionnel et le nom complet du signataire) et tamponnées, avec la date d'achèvement.

Documents comprenant l'offre

Le Département des achats de Mercy Corps adaptera le contenu en fonction du contexte du pays et de la nature de l'achat. Les informations suivantes doivent être incluses dans l'offre de tout soumissionnaire potentiel :

- Une lettre d'accompagnement** expliquant l'intérêt à être un fournisseur ou un vendeur sous contrat. Le contenu de la lettre d'accompagnement doit inclure les informations suivantes :
 - Une spécification détaillée des marchandises, services et/ou travaux proposés (la Proposition)
 - Une garantie (si nécessaire et appropriée)
 - Délai de livraison
 - La date de validité du prix (à cette fin et comme indiqué dans l'annonce, le devis doit rester inchangé pendant 180 jours ouvrables)
- Le Prix proposé détaillant uniquement le **prix unitaire**, en utilisant le modèle de la fiche de prix proposés fournie à la Pièce jointe 2 - Modèle de la Fiche Offre de Prix
- Le formulaire d'informations sur le fournisseur, rempli et **Signé par le fournisseur** (Pièce jointe 1 -Modèle de formulaire d'informations du fournisseur)
- Tout autre document important que le soumissionnaire estime devoir joindre en soutien de son offre

L'offre originale doit être signée par le soumissionnaire ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées à lier le soumissionnaire au contrat. Les pages de l'offre financière de la soumission doivent être paraphées par la ou les personnes signant l'offre et estampillées du sceau de l'entreprise.

Les appositions, effacements ou remplacements de texte ne sont valables que s'ils sont paraphés par la ou les personnes signant l'offre.

5. Termes de Références/Spécifications techniques

5.1. Services et énoncé du travail :

a. Contexte

Dans la mise en œuvre de ses programmes, Mercy Corps RDC importe des biens des pays étrangers divers. La position de la zone d'activités de Mercy Corps en RDC n'ayant pas accès à un port maritime, Mercy Corps a également besoin d'assurer la prise en charge de ces biens au port ou aéroport de destination, d'en assurer le transport du port au point d'entrée en RDC en passant par d'autres pays voisins et également d'assurer les facilités de dédouanement sur le territoire congolais. En conformité avec les normes internationales, les lois et règlements des pays voisins et de la RDC, Mercy Corps a l'obligation de procéder à ses importations dans le strict respect de la réglementation douanière, bien qu'en RDC, il bénéficie des facilités administratives lui octroyées par Arrêté Interministériel.

Au vu de la complexité des Procédures douanières, Mercy Corps a besoin des services d'un prestataire régulièrement autorisé à faciliter les importations en République Démocratique du Congo, capable d'assurer la prise en charge sous douane en pays limitrophe y compris le Kenya, mais également d'assurer lui-même ou en partenariat avec ses propres prestataires, le transport des biens du port d'arrivée au point final de livraison en RDC.

b. Portée du travail

Globalement, le prestataire aura la charge de fournir à Mercy Corps des services de dédouanement et transport de bien divers, y compris le dédouanement au port d'entrée, l'expédition, le transport et la manutention du port d'entrée au point final de destination. Les marchandises sont importées en vertu d'un décret d'exemption accordant des avantages en franchise de droits à Mercy Corps en République Démocratique du Congo.

De manière détaillée et sans exhaustivité, le service demandé comprend :

La prise en charge sous douane de la cargaison déchargée du navire selon les conditions de l'INCOTERM définies dans l'ordre de travail spécifique à l'importation concernée.

La prise en charge de la marchandise ou des cargaisons en vrac (Bulk ou Break-Bulk) et/ou dans des conteneurs (Containerisé), tout en veillant à regrouper les cargaisons de divers conteneurs avant le début de la livraison à la destination finale

La manutention, la protection et le reconditionnement des emballages endommagés au port afin de transporter les marchandises sans délai et dans les meilleures conditions.

La prise en charge, dans le port de déchargement, de tous les coûts associés à l'acceptation de la cargaison du transporteur maritime.

Dans le cadre de l'ordre de travail spécifique, le chargement de la cargaison dans des véhicules appropriés ;

Le transport de la cargaison jusqu'au point final en RDC ;

La prise en charge de toutes les procédures de dédouanement, en étroite collaboration avec le bureau Mercy Corps RDC

Le déchargement, si cela est spécifié dans l'ordre de travail, des biens dédouanés et transportés dans le(s) entrepôt(s) / installation(s) du destinataire final en RDC.

c. Livrables

- Prise en charge, manutention et dédouanement des marchandises au port d'arrivée hors de la RDC selon les normes internationales et la réglementation des pays d'arrivée,
- Prise en charge, manutention et dédouanement des marchandises au port de destination à l'aéroport de Goma
- Transport et prise en charge des marchandises en transit du port d'arrivée vers la RDC,
- Dédouanement des marchandises en RDC selon la réglementation en vigueur en RDC,
- Livraison des marchandises au lieu indiqué par Mercy Corps en RD,

Le fournisseur doit être en mesure de fournir tous les points spécifiés ci-dessus.

5.2. Période de prestation :

Durée globale du contrat (*choisissez la mention adéquate*): Deux (2) ans à dater de la signature du contrat par le fournisseur.

Passation No AO-MC-CSC-2022-98 – Contrat de Service Cadre de transport, prise en charge administrative et dédouanement des marchandises

5.3. Tarification :

Estimation des coûts et conditions de paiement

Le fournisseur de services doit détailler les coûts et proposer un calcul des coûts par cargaison, Lettre de Transport aérien (LTA) ou Air Waybill (AWB) ; Bill of lading (BL) ou par tonne métrique livrée à la destination finale, selon les conditions et l'INCOTERM appropriés.

Ces coûts comprendront, sans s'y limiter, les éléments suivants :

1. Les frais portuaires de déchargement, la manutention à terre, à quai ;
2. Les frais de la compagnie maritime, c'est-à-dire les frais de manutention au terminal, les frais de commande de livraison, les frais d'embarquement et de débarquement, les frais de nettoyage des conteneurs ;
3. Les formalités douanières, c'est-à-dire au port de déchargement à l'arrivée, aux frontières de transit et à la (aux) destination(s) finale(s), selon les besoins demandés ;
4. Le stockage temporaire à l'expédition vers la RDC (y compris après 15 ou 30 jours au port ; selon le cas) et le dépotage des conteneurs si applicables ;
5. Transport par camion du port d'arrivée au point de destination finale en RDC
6. Les frais portuaires de déchargement, c'est-à-dire la manutention à terre, à quai ;
7. Les frais de chargement /déchargement de camions ou de wagons ;
8. Le cautionnement et le paiement des frais de prise en charge en transit dans les pays limitrophes
9. Les frais de dédouanement à la frontière de la RDC ;
10. L'Assurance transport ;
11. L'inspection phytosanitaire à la frontière au moment de l'expédition, conformément à la réglementation du pays de transit et/ou de la RDC ;
12. La Fumigation des cargaisons emballées avant le début du transport vers la RDC, conformément à la réglementation de la RDC et si cela est applicable ;
13. Les droits, taxes et redevances qui peuvent être applicables ; OCC ; Bivac ; OGEFREM....
14. Les frais d'emballage ; de reconditionnement et de stockage dans l'entrepôt sous-douane en RDC et dans les pays limitrophes de l'EST de la RDC y compris le Kenya ;
15. Une commission au pourcentage du montant brut de la facture due et payable à un facilitateur d'outre-mer, si applicable ;
16. D'autres frais de transbordement applicables.

b. TYPE DE TARIFICATION

Le soumissionnaire devra renseigner :

- Le coût de ses prestations par BL au port d'arrivée jusqu'au lieu de destination finale
- Le coût de ses prestations par AWB / LTA en RDC jusqu'au lieu de livraison
- Le coût de transport et de la prise en charge des produits alimentaires et non alimentaire par Tonne Métrique,
- Le coût des services additionnels tels que la manutention et le transport en RDC ou en dehors du territoire congolais feront l'objet de cotations et de négociations appropriées à chaque demande de service.

Type de tarification souhaité : prix fixe techniquement acceptable

Modalité de paiement particulière : Par virement bancaire / cheque

6. EXEMPLE DE CONTRAT (à obtenir sur demande en cas de besoin)

Toutefois, si nécessaire, des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées par Mercy Corps dans le contrat final.

7. Pièces jointes au Dossier de passation

Pièce jointe 1 -Modèle de formulaire d'informations du fournisseur

Pièce jointe 2 - Modèle de la Fiche Offre de Prix

Pièce jointe 3 - Modèle de lettre d'accompagnement

PIECE JOINTE 1 - MODELE DE FORMULAIRE D'INFORMATIONS DU FOURNISSEUR

Les informations fournies seront utilisées pour évaluer l'entreprise avant d'établir un contrat avec Mercy Corps.

Veillez compléter tous les champs.

Informations concernant le fournisseur

| | |
|---|--|
| Nom de l'entreprise | |
| Tout autre nom utilisé par l'entreprise (acronyme, abréviation, pseudonyme) | |
| Noms précédents de l'entreprise | |
| Adresse | |
| Site Web | |
| Numéros de téléphone/fax | Téléphone : _____ Fax : _____ |
| Contact principal | Nom : _____ Numéro de téléphone : _____ Adresse mail : _____ |
| Nombre d'employés | |
| Nombre d'emplacements | |
| Valeur Moyenne du stock disponible (USD) | |
| Entreprise publique (oui/non) | |
| Nom(s) au conseil d'administration | |
| Nom(s) du (des) propriétaire(s) de l'entreprise | |
| Entreprises parentes, le cas échéant | |
| Filiales ou entreprises affiliées, le cas échéant | |

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



Informations financières

| | |
|--|---|
| Nom et adresse de la banque | |
| Nom sous lequel l'entreprise est enregistrée à la banque | |
| Coordonnées bancaires : Nom de la banque ; Direction générale de la Banque ; Swift Code; Code Branch; compte bancaire. | |
| Modalités de paiement | Paiement par : <u>Chèque</u> Oui Non <u>Virement bancaire</u> Oui Non |
| Spécifier les modalités de paiement standard Net dans les 30 jours Ouvrés | |

Informations sur le produit/service

| | |
|--|--|
| Gamme de produits/services offerts | |
| Base pour la tarification (Catalogue, liste, etc.) | |

Références

| | |
|-----------------|--|
| Nom du client : | <u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u> |
| Nom du client : | <u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u> |
| Nom du client : | <u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u> |

L'entreprise certifie que :

1. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux (à sa connaissance) ne font pas l'objet de sanctions gouvernementales, désignations, réglementations ou interdictions des donateurs, ou lois interdisant les transactions avec elle/eux. Elle n'est pas l'objet d'une enquête gouvernementale de la part d'un donateur pour mauvaise conduite avec tout autre bénéficiaire des fonds de ce donateur.
2. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux n'ont pas pris part et ne prennent pas part à toute forme de terrorisme ou attaques envers des civils et n'offrent aucune forme de soutien matériel ou de ressource financière qui prennent part à toute forme de terrorisme ou d'attaques délibérées sur des civils.
3. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux n'ont pas pris part et ne prennent pas part à la fabrication, le transport ou la distribution d'armes ou de drogue.
4. Elle n'est pas en défaut de tout accord de crédit matériel, en faillite ou en liquidation, n'a pas ses affaires administrées par la justice, n'a pas établi d'accord avec des créiteurs, n'a pas cessé ses activités commerciales, ne fait pas l'objet d'une procédure de cette nature, ou n'est pas dans toute autre situation analogue selon les lois et réglementations nationales.
5. Elle n'a pas été déterminée être dans le cas d'une violation d'un contrat par tout organisme juridique au cours des deux dernières années.
6. Elle paie ses impôts comme et quand ils sont dus et elle ne fait pas l'objet actuellement d'une enquête ou procédure liée à des impôts exigibles.
7. Elle offre à ses employés une assurance indemnisation selon les lois des pays dans lesquels elle opère.
8. Elle paie les charges sociales comme requis dans les pays dans lesquels elle opère.
9. Elle, ses propriétaires, agents et directeurs et employés principaux n'ont pas été reconnus coupables d'une infraction concernant sa conduite professionnelle et n'a pas commis de sérieuses fautes professionnelles.
10. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux n'ont pas fait l'objet d'une enquête criminelle ou d'un jugement pour fraude, corruption, trafic d'humains, espionnage, transport ou trafic d'armes, exploitation ou abus sexuels, implication dans une organisation criminelle ou toute autre activité criminelle.
11. Elle traite ses employés avec dignité et respect et elle maintient des standards de fonctionnement sociaux, y compris : conditions de travail et droits sociaux : refus du travail des enfants, de l'esclavage, du travail forcé, du trafic ou de l'exploitation d'humains ; l'assurance de conditions de travail sécurisées et raisonnables ; la liberté d'association ; la protection contre l'exploitation, les abus et la discrimination ; la protection des droits fondamentaux de ses employés et des bénéficiaires de Mercy Corps.
12. À sa connaissance, aucun employé, agent, consultant Mercy Corps ou autre partie associée à Mercy Corps n'a d'intérêts financiers avec les activités commerciales de l'entreprise, ni n'est aucun employé associé à tout propriétaire, agent, directeur ou employé de l'entreprise, et, le cas échéant, elle assurera que la relation est dévoilée à Mercy Corps et ne sera pas utilisée pour une influence répréhensible. La découverte d'un conflit d'intérêt non révélé résultera en la révocation immédiate du statut de fournisseur autorisé de l'entreprise et la disqualification de l'entreprise de la participation en de futurs achats de la part de Mercy Corps.
13. Elle comprend que tenter de ou passer un accord pour offrir toute chose de valeur à tout employé, agent ou représentant de Mercy Corps dans le but d'encourager cette personne à accorder à cette compagnie un contrat ou de prendre ou ne pas prendre toute action associée à tout contrat résultera en la résiliation immédiate de tout accord. L'entreprise certifie ne pas prendre part à de telles conduites.
14. Elle comprend que Mercy Corps recherche une concurrence libre et ouverte et le prix le plus équitable et que toute tentative de la part de l'entreprise à saboter une concurrence libre et ouverte, y compris chercher avec les autres offrants à fixer les prix, chercher à exclure la concurrence, rechercher des informations confidentielles de la part de Mercy Corps ou d'autres offrants, en utilisant de multiples entreprises associées ou contrôlées pour donner l'apparence de concurrence, ou toute activité similaire, résultera en la résiliation de tout accord. L'entreprise certifie ne pas prendre part à de telles conduites.
15. Elle comprend que Mercy Corps interdit à ses partenaires ou fournisseurs de soudoyer des agents publics et elle certifie ne pas faire cela.
16. Elle n'effectue pas d'affaires sous d'autres noms ou pseudonymes qui n'ont pas été déclarées à Mercy Corps.

Si la compagnie ne peut pas certifier un point ci-dessus, elle devrait en expliquer la raison peut prendre en compte les circonstances individuelles dans certaines situations. Cependant, toute fausse information pourrait impliquer une disqualification et résiliation immédiates de tout futur accord.

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)

En signant le Formulaire d'informations concernant le fournisseur, vous certifiez que votre entreprise est éligible à fournir des marchandises et services à des organisations majeures financées par des dons et que toutes les déclarations ci-dessus sont exactes et vraies.



Nom de l'entreprise : _____

Nom du représentant : _____

Titre professionnel : _____

Signature : _____

Date: _____

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



RÉSERVÉ À L'USAGE DE MERCY CORPS UNIQUEMENT :

Les documents suivants ont été joints **[Mise à jour selon les sections 3.3 et 4 du Dossier de Passations]**

| Documents | |
|-----------|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Je, _____, employé de Mercy Corps ayant rempli et relu ce formulaire confirme l'exactitude des informations fournies

Nom _____

Titre _____

Signature _____

Date* _____

*Le fournisseur doit être à nouveau autorisé dans un an à partir de cette da

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)

PIECE JOINTE 2 - MODELE DE LA FICHE OFFRE DE PRIX



Les prix mentionnés dans la liste sont les prix, en \$USD, Hors TVA car l'entreprise est assujettie ou non à la TVA (exigence Mercy Corps).

Les prix comprennent la livraison aux bureaux de Mercy Corps désignés :

● En aérien

| TYPE DE DÉPENSE | Unité | Quantité | MONTANT HT DE LA DÉPENSE |
|---|---------|----------|--------------------------|
| Frais d'ouverture de dossier par LTA | Service | 1 | |
| Honoraires | Service | 1 | |
| Frais administratifs et opérationnels | Service | 1 | |
| Debours remboursables à l'identique Veuillez lister ici les différents débours qui feront l'objet d'un remboursement à l'identique (sur présentation des justificatifs) | Service | 1 | |

● En Maritime

| TYPE DE DÉPENSE | Unité | Quantité | MONTANT HT DE LA DÉPENSE |
|---|---------|----------|--------------------------|
| Frais d'ouverture de dossier par BL | Service | 1 | |
| Honoraires | Service | 1 | |
| Frais administratifs et opérationnels | Service | 1 | |
| Débours remboursables à l'identiques Veuillez lister ici les différents débours qui feront l'objet d'un remboursement à l'identique (sur présentation des justificatifs) | Service | 1 | |

Note

1/ Pour les colis arrivés en aérien à l'aéroport de Goma, les frais de livraison doivent être inclus dans les honoraires.

2/ Pour le transport des biens, les itinéraires possibles sont :

- Dar Es Salam – Goma via Rwanda
- Dar Es Salam – Goma via Uganda
- Mombasa – Goma via Rwanda
- Mombasa – Goma via Uganda
- Dar Es Salam – Bukavu via Rwanda
- Mombasa – Bukavu via Rwanda
- Dar Es Salam - Kigoma - Kalemie (Tanganyika)
- Dar Es Salam - Beni via Uganda
- Dar Es Salam - Bunia via Uganda
- Mombasa - Beni via Uganda
- Mombasa - Bunia Via Uganda

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



| | | Coût par type de Conditionnement | | |
|--------------------|--|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| | | Par tonne Métrique | Par conteneur 20' | Par conteneur 40' |
| Itinéraires | Dar Es Salam – Goma via Rwanda | | | |
| | Dar Es Salam – Goma via Uganda | | | |
| | Mombasa – Goma via Rwanda | | | |
| | Mombasa – Goma via Uganda | | | |
| | Dar Es Salam – Bukavu via Rwanda | | | |
| | Mombasa – Bukavu via Rwanda | | | |
| | Dar Es Salam - Kigoma - Kalemie (Tanganyika) | | | |
| | Dar Es Salam - Beni via Uganda | | | |
| | Dar Es Salam - Bunia via Uganda | | | |
| | Mombasa - Beni via Uganda | | | |
| | Mombasa - Bunia Via Uganda | | | |

Tout itinéraire supplémentaire fera l'objet de cotations et de négociations lors de la commande.

3/ Le soumissionnaire devra donner les détails des services facturables selon sa compréhension et son expérience des opérations de transport, dédouanement et prise en charge administrative des importations de Mercy Corps ;

4/ Les cas de figure non repris ici feront l'objet d'une demande de cotation au cas par cas.

Dossier de Passation - Appel d'Offres (AO)



Pièce Jointe 3 : Modèle de lettre d'accompagnement

Lieu....., Date2023

Concerne : Réponse à l'appel d'offre AO-MC CSC 2022-98

A l'attention de Mercy Corps RDC

Madame, Monsieur,

Merci de trouver dans ce dossier notre offre concernant votre appel d'offres N° AO-MC-CSC-2022-98
Concernant la fourniture des services de transport, prise en charge administrative et dédouanement des marchandises pour le bureau de Mercy Corps DRC. Vous trouverez dans ce dossier notre offre de prix détaillée dans la fiche d'offre des prix.

Par ailleurs vous trouverez ci-dessous les informations concernant les points suivants :

Délais de livraison en moyenne :
(en jours ouvrables)

Expérience dans la fourniture des services de transport, prise en charge administrative et dédouanement des marchandises et liste des Equipements nécessaires pour réaliser le service :

- Nombre d'années d'expérience :
.....
.....
- Liste des Equipements ci-dessous (ou Liste en Annexe) :

Dans l'attente de votre retour concernant cette offre, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de notre franche collaboration,

Noms :

Fonction :

Date :

Signature :